

L'enseignement sous Vichy vu par la lauréate du concours de la Résistance

Au cours de l'année scolaire, 34 élèves de 3^e du groupe scolaire Chevreul-Lestonnac, ont suivi des enseignements pratiques interdisciplinaires et participé à différentes actions pour leur permettre de participer au concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD). Clara Bastin, âgée de 14 ans, a terminé 4^e sur 200 participants pour l'académie de Lyon. Jeudi 8 mars, elle a été récompensée, entourée de ses professeurs et de ses camarades. Elle évoque son travail et son ressenti.

Quand s'est déroulée l'épreuve de ce concours et quel en était le sujet ?

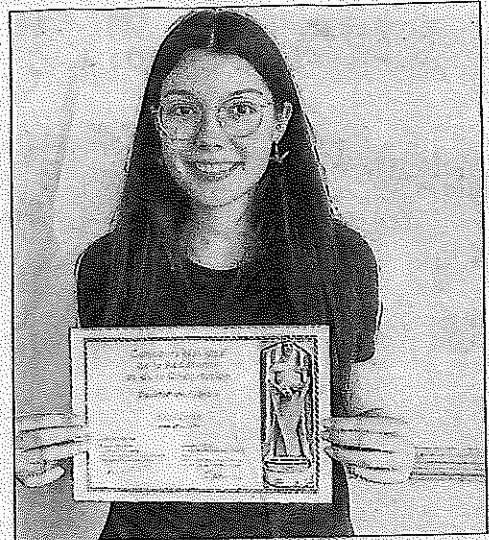
« Le concours a eu lieu le 31 mars, au collège. Il était organisé par l'académie et en interne par l'équipe chargée du projet. Le titre du sujet était : l'École et la Résistance, des jours sombres aux lendemains de la libération. J'ai été volontaire pour y participer car c'est une façon d'entretenir la mémoire des atrocités de la Seconde Guerre mondiale. »

Quels sont les éléments de l'enseignement sur ce sujet qui t'ont marquée ?

« La rencontre avec Claude Bloch, le plus ancien rescapé lyonnais de Montluc, qui témoigne de son vécu dans les établissements scolaires, ainsi que celle avec Jean-Olivier Viout, procureur général honoraire qui a participé au procès Barbie, nazi qui a sévi à Lyon. La visite de la maison des enfants d'Izieu et le camp de transit de Drancy, que nous avons visités. Cela m'a particulièrement attristée et révoltée. »

Quel était le sujet de l'épreuve ?

« Nous devions réfléchir et disserter à partir de l'image d'une salle de classe pendant la Seconde Guerre mondiale. Mon travail personnel a traité de l'enseignement sous Vichy. J'ai évoqué notamment la volonté de Pétain d'utiliser les enseignants pour promouvoir sa politique, en particulier anti-juive. J'ai rappelé également dans mon devoir, le rôle joué contre cette politique par certains professeurs, comme Marc Bloch ou encore Gustave Monod, directeur de



À 14 ans, Clara Bastin a déjà conscience qu'elle doit transmettre le témoignage des atrocités de la Seconde Guerre mondiale. Photo Progrès/Christian SALISSON

cabinet du ministre de l'Éducation nationale, qui se sont opposés à la politique voulue par Pétain, notamment à la loi qui interdisait aux juifs d'exercer leur profession. Et j'ai cité aussi la fuite hors de Paris de très nombreux enfants qui y étaient scolarisés, par crainte de la guerre aérienne et du régime politique en place. »

Avais-tu déjà eu connaissance de ces événements ?

« Oui, au collège, les années précédentes. »

Cela t'a-t-il donné envie de transmettre toi aussi la mémoire des atrocités de cette guerre ?

« Oui, car c'est véritablement abominable et je n'imaginai pas que cela ait pu exister. »

De notre correspondant Christian SALISSON

Contact : www.chevreullestonnac